

## FICHE TECHNIQUE TECTOR MONTAGE BLOCS

### MISE EN ŒUVRE

#### 1. Préparation des supports

Ce mortier prêt à l'emploi est destiné à tous les travaux courants de maçonnerie. Il est utilisé pour le montage et jointoiment des blocs à crépir (parpaings pleins ou creux), des pavés en béton, des briques et des pierres de taille en intérieur et extérieur.

Ce produit doit être utilisé conformément aux règles de l'art en respectant le DTU 20.1

Les supports seront propres, dépoussiérés, exempt de peintures, traces d'huile ou de laitance ; regarnis préalablement lorsque des éclats ou épaufrures importants sont détectés.

Par temps chaud et/ou par vent sec ou sensible, pour éviter les risques de dessiccation trop rapide, il est recommandé d'humidifier les blocs avant la pose.

#### 2. Préparation du mortier

Mélanger le produit avec une eau propre en respectant le dosage recommandé jusqu'à obtention d'une pâte souple et homogène sans grumeau. Pour 1 sac, compter entre 3,5 et 4 litres d'eau selon les conditions climatiques et la consistance souhaitée.

Le mélange peut être réalisé manuellement ou mécaniquement (malaxeur à tourbillon intensif, bétonnière...)

Le dosage en eau et le temps de mélange seront le plus constant possible. Laisser reposer la gâchée quelques minutes avant application.

#### 3. Mise en œuvre

Respecter le mode opératoire préconisé par la NF DTU 20.1

A l'aide d'une truelle et d'une taloche, répartir le mortier sur toute la surface du parpaing par boudins. Bien respecter l'épaisseur du joint selon les règles en vigueur.

#### 4. Conseils d'utilisation :

Température d'utilisation comprise entre +5°C et +35°C.

Ne pas utiliser pour des supports immergés.

L'ajout de liant hydraulique ou d'adjuvant est interdit.

Ne pas appliquer en cas de pluie ou de forts vents.

S'assurer que Tector Montage Blocs est complètement sec avant de réaliser un enduit.

### CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

**TECTOR MONTAGE BLOCS** est commercialisé dans des sacs de 25 kg.

Une palette contient 48 sacs de 25kg.

Il se conserve jusqu'à 12 mois dans son emballage d'origine à partir de la date de fabrication inscrite sur l'emballage et dans un endroit à l'abri de l'humidité sans contact avec le sol.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Mortier prêt à l'emploi fabriqué selon la norme	UNE EN 998-2
Teneur en Chlorure	> 0,01 %
Absorption d'eau	0,20 Kg/(m <sup>2</sup> .min <sup>0.5</sup> )
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ 15/35 (valeur tabulée)
Réaction au feu	A1
Conductivité thermique (λ10,sec)	0,67-0,76 W/mK (valeur tabulée)
Rendement	16 ± 2 Kg/m <sup>2</sup> par centimètre d'épaisseur

## CERTIFICATION PRODUIT ET USINE DE FABRICATION



## INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPOSANTS

Ciment : 14.5 %  
Sable : 85.40 %  
Adjuvants : 0.10%

## REFERENCES NORMATIVES

N° DTU : 20.1  
Norme Européenne : NF EN 998.2

## IDENTIFICATION DES DANGERS

**Contact avec les yeux** : L'exposition aux particules de poussière contenues dans l'air au cours de la manipulation et le mélange des ingrédients secs de ce produit peuvent provoquer une irritation immédiate ou à effet retard ou une inflammation. Les projections de plâtre humide atteignant les yeux peuvent avoir des effets allant d'une irritation oculaire modérée à des brûlures chimiques et à la cécité. De telles expositions nécessitent des soins immédiats et une consultation médicale afin d'éviter toute lésion oculaire significative.

**Contact avec la peau** : L'exposition au cours de la manipulation ou du mélange des ingrédients secs de ce produit peut provoquer un assèchement de la peau ayant pour conséquence une légère irritation ou des effets plus significatifs imputables à l'aggravation d'autres problèmes de santé. Certains individus peuvent présenter une réponse allergique due à l'exposition au plâtre. Cette réponse peut avoir différentes formes allant d'une légère irritation cutanée à de graves ulcères de la peau. Les personnes déjà sensibilisées peuvent réagir dès le premier contact avec le produit.

**Ingestion** : Bien que l'ingestion de petites quantités de plâtre humide ne soit pas signalée comme nocive, l'ingestion accidentelle de quantités plus importantes peut se révéler nocive et nécessite une consultation médicale immédiate.

**Inhalation des particules de poussière contenues dans l'air** : Une exposition à ce produit qui dépasserait la valeur seuil limite ou la limite d'exposition permise applicable peut provoquer ou aggraver d'autres problèmes pulmonaires.

## MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Yeux** : Rincer les yeux immédiatement et à grande eau. Continuer à rincer l'œil pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières, afin d'éliminer toutes les particules. Appeler immédiatement un médecin.

**Peau** : Laver la peau à l'eau froide et avec un savon à pH neutre ou un détergent doux destiné à être utilisé sur la peau. Consulter un médecin dans tous les cas après une exposition prolongée au ciment humide, aux mélanges de ciment, aux liquides issus du ciment frais ou après une exposition prolongée de la peau humide à du ciment sec.

**Ingestion** : Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, lui faire boire une grande quantité d'eau et appeler immédiatement un médecin.

**Inhalation des particules de poussière contenues dans l'air** : Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin en cas de toux ou si d'autres symptômes persistent. (Toute inhalation de grandes quantités de ce produit nécessite une consultation médicale immédiate).

## MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non inflammable et ne favorisant pas d'autres produits de combustion.

## MESURES A PRENDRE EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Ramasser les substances sèches à l'aide d'une pelle. Éviter les opérations qui peuvent disperser la poussière dans l'air. Éviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau.

Racler les substances humides et les transférer dans un conteneur approprié. Laisser la substance « sécher » avant élimination. Ne pas tenter d'éliminer ce produit par des réseaux d'assainissement ou avec les eaux de pluie.

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Éliminer la matière conformément aux règlements locaux, régionaux et nationaux.

## MESURES DE CONTROLE D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

**Protection des yeux** : Pour toutes les activités au cours desquelles des projections de béton humide peuvent atteindre les yeux, porter des lunettes de sécurité avec des protections latérales ou des lunettes de protection.

Dans les environnements extrêmement poussiéreux ou non prévisibles, porter des lunettes sans ouverture ou avec des ouvertures indirectes afin d'éviter toute blessure ou irritation oculaire. Ne pas porter de lentilles de contact lors des travaux avec ce produit ou avec des produits de ciment frais.

**Protection de la peau** : La prévention est essentielle pour éviter des lésions cutanées potentiellement sérieuses.

Éviter tout contact avec les produits du ciment Portland non durci (humide). En cas de contact, laver rapidement la zone atteinte avec du savon et de l'eau. En cas de risque potentiel d'exposition prolongée à des produits de béton non durci, porter des vêtements étanches et des gants afin d'éviter tout contact cutané. Si besoin, porter des bottes étanches afin d'éliminer tout risque d'exposition des pieds et des chevilles. Ne pas compter sur les crèmes protectrices, celles-ci ne doivent pas être utilisées à la place de gants. Nettoyer périodiquement les zones en contact avec le ciment humide ou ses ingrédients secs à l'aide d'un savon à pH neutre et de l'eau.

Nettoyer de nouveau à la fin de la période de travail. En cas d'irritation, nettoyer immédiatement la zone atteinte et consulter un médecin. Si les vêtements sont saturés par du béton humide, les retirer et les remplacer par des vêtements propres et secs.

**Protection respiratoire** : Éviter les opérations qui sont sources d'exposition à la poussière. Utiliser une ventilation locale ou générale afin que l'exposition ne dépasse pas les valeurs limites applicables. Utiliser un appareil respiratoire muni de filtre à particules homologué NIOSH ou MSHA dans le cadre des exigences du programme de protection respiratoire conforme à la norme de protection respiratoire définie par l'OSHA [29 CFR 1910.134] afin de contrôler l'exposition lorsque la ventilation ou les autres modes de contrôle sont inappropriés ou en cas d'inconfort ou d'irritation. Le choix de l'appareil respiratoire et/ou des cartouches de filtration doit être basé sur les normes Z88.2 définissant les pratiques relatives à la protection respiratoire de l'American National Standards Institute (ANSI).

**Ventilation** : Utiliser une ventilation par aspiration ou une ventilation générale par dilution afin que l'exposition ne dépasse pas les valeurs limites applicables.

### PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	Poudre grise sans odeur particulière
Valeur du PH	11 -13
Température du changement d'état physique	Point fusion > 1000°C
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau

### MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Utilisation de gants ou de crème protectrice si sensibilité aux pH alcalins, masque léger et lunettes anti-poussières conseillées pour le personnel sensible.
Stockage	Prendre des précautions pour la stabilité des palettes en particulier sur sol non plat. Le produit doit être stocké dans un local au sec, protégé de l'humidité et sans contact avec le sol.

### INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description des matières dangereuses / Désignation officielle de transport	Ce produit n'est pas défini comme dangereux selon les critères définis par la réglementation du Département américain du transport (DOT). Non réglementé
Classe de danger	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet
Étiquetage requis	Sans objet
Substances dangereuses / Quantités à déclarer	Sans objet

## IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : TECTOR MONTAGE BLOCS

Type d'utilisation : MORTIER DE MONTAGE POUR TRAVAUX COURANTS DE MACONNERIE

Identification de la société : MORTEROS BIZKOR, SL (GROUPE CRH)

ES APARIO BIZKAIA

ESPANA